

La véritable histoire de la plaine de Sorques

Philippe Lustrat 2025

Au printemps de l'année 1990, en revenant d'un affût, je trouvais de nombreux amphibiens écrasés sur une courte portion de route, près de Sorques. J'ai alors effectué un comptage des amphibiens écrasés, l'identification des espèces et une localisation des passages.

Munis de ce rapport (que j'ai rédigé au nom de « Nature Recherche », association que je venais de créer), j'ai contacté les associations locales et nationales. Mais à cette époque, la protection de la nature n'intéressait personne, et je n'ai eu aucune réponse. J'ai eu beaucoup de mal à avoir une autorisation pour les faire traverser en sécurité. Autorisation qu'il fallait redemander tous les ans avec un dossier ubuesque à remplir (il fallait donner le nombre précis d'animaux que nous prévoyons de sauver !) et que le ministère de l'Environnement donnait avec 2 ans de retard et envoyait la police (à la demande de certaines associations) entre temps... !

Pendant 2 mois tous les ans, toutes les nuits du printemps, Michel Godefroy, Geneviève Martin et moi-même ; ainsi que plusieurs dizaines de bénévoles, avons sauvés des milliers d'amphibiens et je tiens à les remercier car c'était très astreignants (il faut se pencher dans les trous, ramassés et identifier les amphibiens puis les relâcher, le tout de nuit et souvent sous la pluie).

Heureusement, la DDE s'est montrée compréhensive (beaucoup plus que le Ministère de l'Environnement qui n'a jamais répondu à mes nombreux courriers... sauf quand je leur présente mes vœux en début d'année !!) et en 1996, 4 « crapauducs » furent construits sur la route, financés par le Conseil Général de Seine et Marne. Le succès fut total et ces amphibiens traversent désormais en toute sécurité. Cette action servira d'exemple et les années suivantes les crapauducs ont fleuri un peu partout en France. Il faut dire que de nombreux scientifiques ou protecteurs de la Nature de tous les pays d'Europe m'ont demandé de venir visiter ces installations et que je suis passé sur toutes les chaînes de tv française (5 chaînes à l'époque !). J'ai aussi publié un bon nombre de publications scientifiques sur cette action.

Mais cette action ne s'est pas arrêtée là, je voulais protéger la population d'amphibiens toute l'année et non seulement lors des migrations. En effet ces amphibiens vivent en forêt domaniale de Fontainebleau et sont donc protégés, mais ils vont pondre de l'autre côté de la route, dans une carrière qui venait juste de cesser son activité. Ce qui allait devenir la si connue « Plaine de Sorques » était composée d'étangs et de terres mis à nue. Le propriétaire de la carrière souhaitait vendre le site, et la commune voisine était intéressée, avec l'appui d'un promoteur pour y implanter une zone résidentielle...

Nous étions en 1996 et la protection de la nature n'était pas encore reconnue comme de nos jours. Ayant alerté les associations locales, je n'obtins aucun appui, ce site ne leur semblant pas intéressant.

Pourtant je savais que plusieurs espèces d'amphibiens rares (pélodyte ponctué, crapauds calamite) en particulier justifiait la protection de ce site. De plus les étangs accueillait des milliers d'oiseaux en hiver, qui trouvaient refuge sur le Loing lorsque les étangs étaient gelés. Il s'agissait aussi du principal passage des cerfs pour aller dans d'autres forêts.

Cette fois, c'est le conseil général de Seine et Marne qui vint étonnamment à mon secours. Une nouvelle loi permettait aux conseils généraux d'acheter des terrains pour les protéger.

Je montais un dossier, après avoir mené des inventaires et un plan de gestion que j'envoyais au conseil général et le site fut acheté.

Malheureusement, la DIREN Ile de France voyant le succès de l'opération décida de s'y mêler...Elle mandata un bureau d'étude parisien pour effectuer des inventaires (ils ont trouvé à peine un tiers des espèces que j'avais identifié) et proposer un plan de gestion.

La première réunion (et la dernière pour moi car je disparus mystérieusement de la liste des membres que gérait la DIREN...) fut houleuse. La DIREN et la mairie de Montigny-sur-Loing voulaient (à la demande du bureau d'étude parisien) un immense parking à l'entrée avec tables pique-nique (que j'ai réussi à faire réduire), un chemin qui longent le Loing (ce qu'ils ont obtenus, et à cause de cela les oiseaux ne peuvent plus aller sur le Loing lorsque les étangs sont gelés, à cause du dérangement). Ils voulaient aussi que la chasse soit autorisée, sinon les mairies ne subventionnaient pas (citation d'un représentant d'association de protection de la nature très locale : « cela ne me dérange pas si on ne chasse pas les oiseaux »). Je ne suis pas contre la chasse mais ce site est particulier, c'était un des sites de passage des cervidés vers d'autres forêts, et le seul endroit de la forêt de Fontainebleau où j'ai vu un cerf sauvage portant 18 cors.

Suite à mes remarques, je fus éjecté de manière officieuse du comité de gestion (la DIREN ne m'envoyait plus d'invitation et me vira car je ne venais pas...).

Désormais les Alytes et les Crapauds calamites ont malheureusement disparu du site et les oiseaux hivernants se sont raréfiés.

30 ans après la création de ces crapauds et la protection officielle de ce site, je n'arrive pas à avoir des informations de la part du Conseil Général qui gère ce site, et j'espère que les « crapauds » sont toujours efficaces.

Pour en savoir plus (articles et rapports scientifiques, film) : https://faune-sauvage-foret-fontainebleau.fr/3c303c0a_3aab_4c25_b807_848cf298e172.html



En 2000, L'étang où les crapauds calamites se reproduisaient. Désormais les bords sont végétalisés et le niveau d'eau est trop haut.